



Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 952 890 €

Siège social : ZA Champgrand
26270 – Loriol sur Drome

RCS : Romans B 418 397 055

RAPPORT ANNUEL 2014

Table des matières

PARTIE I – RAPPORT DE GESTION

1	SYNTHESE DES EVOLUTIONS DE L'ANNEE	5
1.1	L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE	5
1.1.1	Le Chiffre d'affaires.....	6
1.1.2	Les charges d'exploitation.....	8
1.1.3	Le résultat d'exploitation.....	9
1.1.4	Le résultat financier.....	9
1.1.5	Le résultat exceptionnel.....	9
1.1.6	Le Résultat net.....	9
1.2	LES INVESTISSEMENTS DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	11
1.3	LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ET ENVIRONNEMENTALE	14
1.3.1	Les moyens industriels	14
1.3.2	La politique industrielle	14
1.3.3	La politique environnementale.....	15
1.4	EVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES	17
1.4.1	Les effectifs.....	17
1.4.2	Les mouvements de personnel	17
1.4.3	L'organisation du temps de travail	18
1.4.4	L'action sociale : Prévoyance, formation, handicap.....	19
1.4.5	Hygiène, Sécurité et Conditions de travail	20
1.4.6	Rémunérations et Politique salariale	21
1.5	EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE	23
1.6	EVENEMENTS DE LA VIE JURIDIQUE.....	23
2	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE ET PERSPECTIVES	24
2.1	EVOLUTION ET PERSPECTIVES DE L'ACTIVITE.....	24
2.2	EVENEMENTS DE LA VIE JURIDIQUE.....	24
2.3	EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE	24
3	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	25
4	FACTEURS DE RISQUES	26
4.1	RISQUE CLIENTS	26
4.2	RISQUE DE DEPENDANCE DES FOURNISSEURS/PARTENAIRES	26
4.3	GESTION DE LA CROISSANCE	26
4.4	RISQUE LIE AUX STOCKS.....	26
4.5	RISQUE LIE A LA SAISONNALITE DE L'ACTIVITE	27
4.6	RISQUE DE CHANGE	27
4.7	RISQUE DE TAUX	27
4.8	RISQUES JURIDIQUES	27
4.9	RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT	27
4.10	RISQUES LIES AUX SYSTEMES ET A L'INFRASTRUCTURE	27
4.11	RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION	28
4.12	ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES.....	28

5	AUTRES INFORMATIONS	30
5.1	TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES.....	30
5.2	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	31
5.3	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	32
5.4	DEPENSES DITES SOMPTUAIRES – APPLICATION DE L'ARTICLE 39-4 DU CGI.....	32
5.5	REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	32
5.6	COMPOSITION DES ORGANES DIRIGEANTS	33
5.7	Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux.....	33
5.8	ACTIONNARIAT SALARIE.....	34
5.9	ACTIONNARIAT	34
5.10	DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS (LOI LME).....	34
5.11	TABLEAU DE SUIVI DES DELEGATIONS DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL	35
5.12	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES – REPARTITION ET AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES	36
6	OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES	38
7	TABLEAU DE SUIVI DES OPERATIONS DE RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES TITRES	39
8	OPERATIONS REALISEES AU TITRE DU DISPOSITIF DES « ACTIONS GRATUITES »	40
9	ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE	41



PARTIE I

RAPPORT DE GESTION

1 SYNTHÈSE DES ÉVOLUTIONS DE L'ANNÉE

1.1 L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

En 2014, MILLET INNOVATION confirme l'extension de son domaine de réussite à l'orthopédie légère :

Le succès de l'orthèse correctrice de l'hallux valgus est consolidé. Les volumes de vente sont en croissance continue depuis son lancement en septembre 2011. La marque EPITACT affirme ainsi une place de leader parmi les produits destinés à l'hallux valgus, tant en France que dans tous ses autres marchés européens. Cette innovation, différenciée, disposant d'un contenu technologique fort, protégée par un brevet mondial, vise une des pathologies majeures de déformation du pied. Elle est devenue en 3 ans un produit phare de la marque.

Ce premier succès dans l'orthopédie légère a ouvert de nouvelles perspectives. D'une part, il valide la stratégie consistant à ne pas se limiter au domaine de la protection et à aller vers le maintien des articulations et des muscles. D'autre part, il légitime la maîtrise de nouvelles briques technologiques, ce qui à nouveau élargit le potentiel d'innovation.

L'orthèse proprioceptive du pouce EPITACT® en est une expression. Après un test en France en fin d'année 2013, les ventes ont démarré progressivement dans l'ensemble de nos marchés géographiques en 2014. Les résultats d'implantation, soutenus uniquement par des campagnes publicitaires en Presse, sont tels qu'ils ont permis de décider de faire des campagnes télévisuelles en 2015.

Il apparaît désormais clairement que MILLET Innovation a su développer un socle d'activité solide auprès des pharmacies en Europe, et en maîtriser la rentabilité. Ce contexte est favorable à l'extension de son activité à un nouveau marché. L'entreprise dispose en effet d'une assise tant technologique (réservoir d'innovations produits), que commerciale (avec sa capacité d'implantation rapide dans les principaux pays européens où la pénétration de la marque a déjà atteint une belle maturité) et financière (par ses disponibilités et la capacité d'auto-financement générée annuellement).

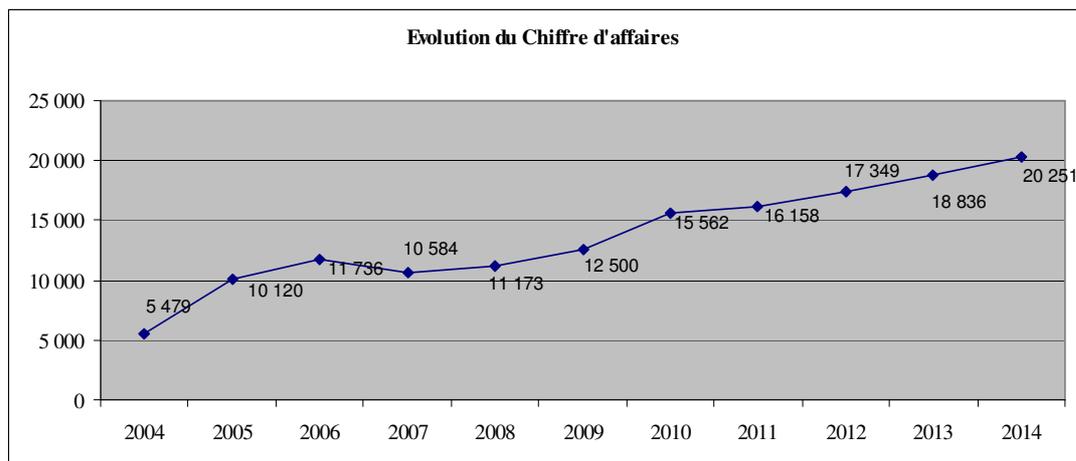
En 2014, MILLET Innovation prend donc un tournant majeur et prépare le lancement de la gamme EPITACT Sport® en pharmacies et dans les magasins de sport spécialisés. Les investissements en Recherche-développement ont abouti à une gamme de 7 produits, dont 3 brevetés. La volonté de pénétrer rapidement un marché concurrentiel a conduit à investir dans la réalisation d'un nouveau spot télévisuel consacré au produit phare de la gamme : la genouillère de maintien rotulien. Enfin, les stocks de produits finis ont été constitués avant d'aborder le démarrage effectif des ventes en 2015.

Dans ce contexte d'investissements significatifs, l'entreprise a maintenu la performance de son activité, avec un résultat d'exploitation ressortant à 4,1 M€, soit 20,5 % du C.A., et un résultat net de plus de 2,5 M€ (soit 12,3 % du C.A.).

En termes de trésorerie, les investissements ont été pour partie financés par des crédits à moyen terme, pour un montant de 1,5 M€, dont 1,1 M€ libérés en 2014.

L'activité de la filiale est entraînée par celle de MILLET Innovation. Le modèle économique est validé, et tous les engagements financiers initiaux ont été tenus.

1.1.1 Le Chiffre d'affaires



- LE RESEAU DE LA PHARMACIE

o La PHARMACIE EN FRANCE

La France reste le marché phare, et précurseur, de la marque EPITACT®. Les très bons résultats de notre premier produit d'orthopédie légère se confirment en 2014 : les ventes de réassort de l'orthèse corrective de l'Hallux valgus réalisées auprès des pharmaciens augmentent de telle sorte qu'elles compensent la baisse mécanique des implantations.

L'activité est aussi dynamisée par la poursuite de l'implantation de l'« **orthèse corrective double protection** », qui permet de répondre à la fois à la problématique de déformation de l'orteil en Hallux Valgus, et à la formation d'un durillon plantaire souvent induit par cette pathologie.

Un second produit d'orthopédie légère alimente la croissance du réseau : la nouvelle **orthèse proprioceptive du pouce**, visant les cas de rhizarthrose. Ce lancement est accompagné par une première campagne de communication spécifique en presse. Les résultats de la période sont très encourageants : le produit répond de manière différenciée à une pathologie répandue, il apporte du confort et soulage. Il a rapidement trouvé une place sur le marché.

Ces innovations apportent un relais de croissance quand les ventes des produits historiques sont parvenues à maturité. Seules les ventes de cosmétiques sont en diminution, dans un marché concurrentiel mais non stratégique pour la marque EPITACT®.

Enfin, le marché français enregistre les pré-ventes en fin d'année 2014 de la nouvelle gamme EPITACT Sport® (352 K€), lancement détaillé dans la partie « 2.1 Evolutions et perspectives de l'activité ».

Le Chiffre d'affaires annuel en France s'établit ainsi à 8,9 M€, en progression de 6,6 % par rapport à celui de l'année 2013.

o La PHARMACIE EN EUROPE

Après avoir conquis une position de leader en Europe dans le domaine de la podologie, MILLET Innovation confirme l'élargissement de son champ d'actions à l'orthopédie légère.

Les campagnes télévisuelles relatives à l'orthèse corrective de l'hallux valgus ont apporté un bénéfice immédiat tant en terme de pénétration du marché que de rythme des sorties de produits. Le succès est désormais européen.

Les bons résultats en France de l'orthèse proprioceptive du Pouce ont permis d'anticiper son implantation dans nos autres marchés européens de façon progressive, d'avril à septembre 2014.

- La dynamique de ventes de notre partenaire sur le marché Belge a permis de gagner de nouveaux référencements de la gamme EPITACT®. Elle se combine à l'élargissement de l'offre, et à un renforcement des actions de communication. Le volume d'activité est donc en croissance significative comme la contribution du marché à la rentabilité globale.

- En Italie, le chiffre d'affaires poursuit une croissance rapide (+17,6%) alimentée autant par l'implantation et les réassorts d'orthèses que par les produits historiques de la marque. Les investissements supplémentaires en campagnes télévisuelles contribuent à ces résultats, tout en préservant le niveau de marge commerciale du réseau.

- Au Portugal, la qualité et le dynamisme de notre partenaire associés à un coût réduit des actions de communication permettent de poursuivre l'accroissement de l'activité.

- En Espagne, après une année 2013 d'implantation très rapide de l'orthèse corrective de l'hallux valgus, les ventes de 2014 s'ajustent au niveau des réassorts. Les autres produits phares de la gamme parvenant également à maturité, le niveau du chiffre d'affaires de MILLET Innovation est en légère baisse, (-120 K€). Il relève d'un cycle normal de ventes, nos approvisionnements du marché espagnol s'alignant désormais aux ventes au client final. L'orthèse proprioceptive du pouce n'a que partiellement impacté l'activité de l'année 2014 puisque seule une première livraison est intervenue en décembre, en préparation du lancement commercial en 2015. Cette évolution est à dépenses constantes, elle influe donc de façon marginale sur le niveau de rentabilité global.

- Le marché Suisse profite d'un avantage réglementaire pour accélérer son développement. Les produits d'orthopédie bénéficient en effet automatiquement d'un remboursement par le système de sécurité sociale suisse. À investissements de communication quasiment constants, les ventes des orthèses correctives de l'hallux valgus et de l'orthèse Pouce apportent une croissance de l'activité significative.

- En Allemagne et en Autriche, le bon démarrage des ventes de l'orthèse corrective de l'hallux valgus constaté en 2013 n'a pas été confirmé en 2014 par notre partenaire. Compte tenu par ailleurs de son manque de solidité financière, le contrat de distribution a été rompu, conduisant à constater une créance irrécouvrable de près de 59 K€. MILLET Innovation reste convaincu que ses produits à forte valeur ajoutée technique ont une place dans ces marchés, et poursuit ses efforts de prospection en conséquence.

Le Chiffre d'Affaires en pharmacie en Europe s'établit à 9,5 M€, en progression de 10,3% par rapport à celui de l'année 2013.

- LES DISTRIBUTEURS VEPECISTES ET DISTRIBUTEURS EN PODOLOGIE (FRANCE ET EXPORT)

Après une progression exceptionnelle de l'activité en 2013 grâce à de nouveaux référencements, les ventes via vèpécistes et distributeurs en France et dans les autres pays européens ont globalement été maintenues.

- LE RESEAU DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE

Ce réseau historique de MILLET Innovation se maintient à un niveau d'activité similaire à celui de l'exercice 2013.

Globalement, le Chiffre d'affaires s'établit à 20 251 K€, en progression de 7,5 % par rapport à celui de l'année 2013. Plus de 50 % sont réalisés à l'exportation.

1.1.2 Les charges d'exploitation

1 *les achats consommés : matières premières, marchandises, fournitures et sous-traitance de capacité*

L'amélioration de la marge brute constatée en 2013 est réitérée. Elle bénéficie de manière durable de la baisse de la part relative des produits cosmétiques dans l'activité.

Un stock initial de marchandise a été constitué en fin d'année 2014, relatif à une pince coupante revendue à partir du 1^{er} janvier 2015 en pharmacie sous la marque EPITACT®.

La filialisation de l'activité de confection n'a pas eu d'impact dans les comptes d'exploitation dans la mesure où il s'agissait pour MILLET Innovation d'intégrer une activité jusque là gérée en sous-traitance, en maintenant les conditions économiques d'exploitation ayant prévalu jusque là.

2 *Les charges externes*

2.1 *Les dépenses de communication et de commercialisation*

Elles constituent la majeure partie des charges externes et recouvrent :

- les investissements réalisés en outils commerciaux pour tous les réseaux : campagnes TV (coût des spots), campagnes en presse écrite, mailing à nos clients particuliers, aux pharmaciens et podologues partenaires, participations à des salons...
- la rémunération de nos partenaires en Europe, proportionnelle au chiffre d'affaires, dont le montant total suit la contribution des différents pays à l'activité globale.

Les ventes sont soutenues par des campagnes de spots télévisuels et de presse écrite dans tous les pays ouverts. Compte tenu de la phase de lancement des nouveaux produits d'orthopédie légère, ces investissements ont été renforcés en 2014 pour accélérer le référencement en pharmacies, et dynamiser les sorties produits. Ils ont montré leur efficacité sur le développement de l'activité puisque le ratio en valeur relative au Chiffre d'affaires est stable.

2.2 *Les frais généraux de fonctionnement*

Les frais généraux de fonctionnement sont globalement stabilisés.

3 *Les Charges de personnel*

L'évolution des charges de personnel résulte de deux facteurs :

- le coût de la force de vente en pharmacies en France, lié à l'augmentation du chiffre d'affaires,
- le renforcement des ressources de Recherche-développement.

Hors charges de personnel liées aux VRP multicartes, la masse salariale brute relative aux salariés permanents évolue de 5,6 % (Cf infra, partie consacrée au rapport social pour plus de détail). L'évolution des charges sociales bénéficie en 2014 de l'effet positif du CICE, calculé à 6% (au lieu de 4% en 2013).

Pour le CICE (Crédit d'impôt Compétitivité Emploi), nous avons fait le choix, conforme aux préconisations du CNC d'une comptabilisation en déduction des charges de personnel. D'un montant total de 65 171 €, ce crédit d'impôt constitue une aide significative à la poursuite des investissements dans l'innovation, facteur clé du développement et de la pérennité de l'entreprise.

Nos charges sociales incluent par ailleurs le forfait social relatif aux opérations d'épargne salariale : Participation des salariés aux résultats, supplément de participation et placement de jours de congés payés sur le PERCO.

Après neutralisation de ces éléments, les cotisations sociales augmentent de 1,9 points de salaire brut.

1.1.3 Le résultat d'exploitation

Le développement de l'activité en 2014 a été conduit tout en maintenant le résultat d'exploitation au niveau de l'année 2013, soit plus de 20% du C.A., à 4 152 K€. Le maintien de la marge brute, et la stabilité des structures concourent à cette rentabilité. Elle est surtout le signe d'une efficacité de l'organisation dans tous les cycles de l'entreprise.

1.1.4 Le résultat financier

La position de trésorerie, globalement excédentaire sur l'année, a permis de ne pas avoir recours à l'escompte d'effets de commerce, et de réaliser des produits de placements (supports monétaires exclusivement) pour 37 K€.

Le crédit accordé à la filiale en 2012 pour la réalisation des investissements initiaux a été remboursé en majeure partie. Les intérêts associés sont donc en baisse en 2014. Ils ont été établis de façon à couvrir les intérêts payés par MILLET Innovation au titre des emprunts qu'elle a elle-même contractés pour réaliser l'opération en fin d'année 2012.

Les intérêts des crédits moyen terme représentent une charge de 99 K€ en 2014 (soit 73 % des charges financières).

Les différences de change concernent essentiellement les opérations en Francs Suisses. A fin d'année 2014, ils se neutralisent. Afin de limiter son exposition, la société dispose d'un compte dans la devise permettant de gérer au mieux les encaissements et les décaissements, et procède à la souscription de ventes à terme sur une partie du flux net.

Le résultat financier est stabilisé, à -66.6 K€, soit -0.3 % du C.A.

1.1.5 Le résultat exceptionnel

Suite à l'analyse des perspectives d'exploitation des actifs incorporels, le risque d'écart entre la valorisation de ces actifs au bilan, et les flux potentiels futurs a été pris en compte : ils ont été dépréciés pour un montant de 154 K€. Les dépréciations concernent des frais de recherche et développement ne relevant pas à ce jour des priorités commerciales stratégiques identifiées pour la société ; elles ne présument pas d'une quelconque absence d'intérêt pour la société ou pour une société partenaire. En effet, des contacts commerciaux sont en cours et montrent à nouveau l'intérêt des technologies développées. En l'absence de visibilité sur les résultats potentiels d'une exploitation commerciale et sur le délai de réalisation, le risque identifié a été pris en compte par la société.

Certains actifs de propriété industrielle concernaient des procédures d'extension internationale qui n'ont pas abouti ou des brevets relatifs à des technologies écartées des perspectives d'exploitation de MILLET Innovation. Ces actifs ont été sortis, avec un impact négatif net de 6 K€.

Enfin, les opérations sur titres MILLET Innovation opérées dans le cadre du contrat de liquidité (effectif jusqu'en mars 2014) ont donné lieu au constat d'un boni (3.7 K€).

1.1.6 Le résultat net

1. La participation des salariés aux résultats

Outre la participation aux résultats calculée selon la formule légale, et s'élevant à 264,5 K€ au titre des résultats de l'exercice 2014, les comptes sont impactés par un supplément de participation.

La Loi n°2011-894 du 28 juillet 2011 a institué une prime de partage des profits, à laquelle la société MILLET Innovation est assujettie du fait de son statut juridique et de son effectif. Afin de favoriser l'épargne salariale, en concertation avec le Comité d'entreprise, il a été décidé de substituer à la prime de partage des profits, un SUPPLEMENT DE PARTICIPATION, fixé à 18 % de la participation calculée au

titre de l'exercice de référence. Compte tenu de la performance exceptionnelle de l'exercice 2014, il a été décidé d'attribuer ce supplément aux salariés sans l'attacher à la réalisation de conditions supplémentaires. Le supplément de participation relatif aux résultats de l'exercice 2014, qui sera versé aux salariés en 2015, a été provisionné dans les présents comptes, pour un montant de 47,6 K€.

2. Le résultat net

Après constat des Crédits d'impôt de l'exercice, dont Crédit d'impôt recherche et Crédit d'impôt Innovation pour un total de 136.7 K€, le résultat net après impôt de MILLET INNOVATION ressort à **12.4% du C.A.**, soit **2 501,2 K€**, en **progression de 5,1 %** par rapport au résultat de l'exercice 2013.

1.2 LES INVESTISSEMENTS DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

MILLET Innovation renforce encore sa politique d'investissement en Recherche-Développement. Les récentes innovations mises sur le marché ont démontré l'intérêt pour une PME industrielle de maintenir un rythme élevé d'innovations produits : optimiser l'utilisation de ses réseaux et alimenter un cycle de progression constante et maîtrisée de son activité. Cela lui permet aussi, dans un cercle vertueux, de renforcer en permanence sa capacité d'innovation et de création de perspectives supplémentaires par l'ouverture constante à de nouvelles briques technologiques.

MILLET Innovation a ainsi investi un niveau global de 2,3 % de son C.A. dans le développement d'innovations (investissement total en R&D de 470,9 K€). Les charges d'exploitation (charges de personnel et frais de structure) consacrées à ces activités de développement ont été immobilisées (251 K€), conformément à la méthode comptable préférentielle en la matière, déjà appliquée depuis 2005.

Les ressources humaines consacrées aux activités de recherche et développement s'élèvent désormais à 199 K€, (en progression de 14% par rapport à 2013). Les équipes ont été renforcées

- d'une part en compétences « amont » d'analyse des pathologies majeures, de leurs facteurs d'apparition ou d'installation et ainsi des enjeux du développement,
- d'autre part de compétences « aval » de conception des patronages et de maîtrise des techniques de confection garantissant l'adéquation du produit à sa vocation technique.

L'année 2014 a permis à ces équipes de voir se concrétiser les projets en cours depuis 3 années, et basés sur l'exploitation et l'extrapolation des technologies que l'on appelle « la contention fine » et la notion de « tendon externe » : **une gamme d'orthopédie légère et de protections adaptée à la pratique du sport : la gamme EPITACT Sport®.**

Cette gamme comporte :

- **Une genouillère de maintien rotulien** : La genouillère EPITHELIUMFLEX® 01 améliore le maintien rotulien et la stabilité du genou grâce à son tendon rotulien en silicone breveté EPITHELIUMFLEX® associé au tissu de compression ultra performant. Pesant moins de 60g, toute en finesse et en légèreté, elle apporte un confort et un maintien comparables à ceux des produits les plus vendus (pesant plus de 150gr).

La genouillère agit sur plusieurs facteurs complémentaires :

- **UNE ACTION STABILISATRICE** : Son tendon de maintien associé à un tissu de compression ultra performant améliore le maintien rotulien et la stabilité du genou.
 - **UNE ACTION PROPRIOCEPTIVE** : Le contact de la genouillère sur la peau favorise la stimulation sensorielle, potentiellement défaillante, et pourtant nécessaire à une bonne proprioception (perception de son corps dans l'espace). Elle contribue ainsi à l'alignement des segments osseux et à la qualité des gestes.
 - **UNE ACTION PRÉVENTIVE** : La genouillère permet de poursuivre les activités en évitant l'accumulation des micro-traumatismes naturellement liés au mouvement. Elle retarde ainsi l'apparition des phénomènes douloureux. La sensation de maintien permet d'éviter la peur de renouer avec la douleur ou de voir son genou se dérober. La sécurisation du genou fragile permet de ne pas reporter toutes les contraintes mécaniques sur l'autre genou et par la même occasion de prévenir les blessures.
- **Une orthèse correctrice de l'Hallux Valgus** adaptée à la pratique de l'activité physique. Elle a :
 - **UNE ACTION CORRECTIVE** : Le tendon en silicone EPITHELIUMFLEX® associé à la pastille de contre-appui permet de ré-axer le gros orteil, de limiter la pronation et ainsi d'optimiser la propulsion. Lors de la pratique sportive, la qualité des appuis est primordiale pour prévenir les blessures et améliorer les performances.
 - **UNE ACTION PROTECTRICE** : Le tendon externe EPITHELIUMFLEX® permet aussi d'absorber les pressions et les frottements sur l'exostose (« oignon ») et d'éviter les risques d'échauffements.

- **UNE ACTION DE MAINTIEN :** Le bracelet métatarsien de contention permet de limiter l'écrasement et l'élargissement de l'avant pied.
- **Une protection plantaire EPITHELIUMTACT 05** qui a été spécialement adaptée pour soulager la douleur sous l'avant-pied et rester parfaitement en place pendant l'activité. Les apports technologiques de la solution proposée par MILLET Innovation ont permis de la breveter. Elle intègre notamment une bretelle de maintien enduite de silicone sur ses deux faces de façon à garantir une parfaite tenue en place du dispositif. La protection plantaire EPITACT Sport revendiquée :
 - **UNE ACTION PROTECTRICE :** Les coussinets plantaires intègrent un gel de silicone de seulement 1.7 mm d'épaisseur qui a été spécialement développé pour répartir efficacement les pressions et absorber les frottements sans créer d'instabilité sous l'avant-pied. Ils préviennent ainsi tout risque d'échauffement de la zone plantaire, de brûlure, de formation d'ampoules ou de callosités. Les protections plantaires jouent un rôle de pansement anti frottement sous le pied.
 - **UNE ACTION ANTI-DOULEUR :** Le coussinet plantaire en silicone stoppe la douleur sous la plante des pieds en marchant ou lors de toute autre activité sportive, favorisant le maintien des performances.

Comme dans la plupart des innovations de MILLET Innovation, l'enjeu du développement a été d'aborder sous un angle nouveau et avec des briques technologiques différentes des pathologies très fréquentes, et d'y apporter des solutions pertinentes, efficaces, et novatrices. Ces produits illustrent le savoir-faire de la société et devraient permettre d'ouvrir une nouvelle étape du développement de l'entreprise.

Afin de compléter la gamme en adressant les pathologies les plus fréquentes dans la pratique sportive, des déclinaisons de nos protections historiques ont également été développées :

- **Des Protections anti-ampoules EPITHELIUMTACT 01**, qui ont deux actions principales :
 - **UNE ACTION PREVENTIVE :** Elles sont constituées d'un gel de silicone auto-adhésif d'1 mm d'épaisseur qui, appliqué sur les zones sensibles du pied avant la pratique sportive, répartit les pressions et absorbe l'énergie mécanique de contact par sa dissipation dans le gel. Elle prévient ainsi tout risque de formation d'ampoules.
 - **UNE ACTION ANTI-DOULEUR :** elles stoppent immédiatement la douleur dès leur application, permettant ainsi de continuer la pratique sportive.
- **Des Protections ongles bleus EPITHELIUMTACT 02** qui ont deux actions principales :
 - **UNE ACTION PREVENTIVE :** elles sont constituées d'un gel de silicone ultra résistant d'1mm d'épaisseur dont les propriétés viscoélastiques sont proches de celles de la peau. Les protections vont donc répartir les pressions et absorber les micro-chocs par dissipation de l'énergie dans le gel et ainsi prévenir tout risque de formation d'ongles bleus ou d'ampoules.
 - **UNE ACTION ANTI-DOULEUR :** elles soulagent la douleur permettant ainsi de continuer la pratique sportive.
- **Des Protections Tibiales EPITHELIUMTACT 03 :** Elles sont constituées d'un gel de silicone auto-adhésif de 2 mm d'épaisseur dont les propriétés viscoélastiques sont adaptées à l'absorption de l'énergie de contact. Appliquées sur les tibias en contact direct avec la peau, les protections vont répartir les pressions et absorber les forces de contact, dissiper l'énergie correspondante dans le gel et ainsi prévenir tout risque d'échauffements.
- **Des Protections Malléoles EPITHELIUMTACT 04 :** Elles sont constituées d'un gel de silicone auto-adhésif de 2 mm d'épaisseur. Appliquées sur les malléoles en contact direct avec la peau, les protections vont répartir les pressions et absorber l'énergie mécanique de contact et ainsi

prévenir tout risque d'échauffements. Elles soulagent aussi la douleur permettant ainsi de continuer la pratique sportive.

Les activités de Recherche-développement se poursuivent afin d'adresser à la fois d'autres pathologies et/ou d'autres zones du corps. Elles devraient permettre à la société de disposer de nouveaux produits pour compléter ses gammes de podologie, d'orthopédie légère ou de protection à court et moyen terme.

La nécessité de protéger l'innovation par brevet est prise en compte de façon permanente dans le processus de Recherche-développement. Un nouveau brevet est ainsi en cours de dépôt. A fin 2014, MILLET INNOVATION dispose d'un patrimoine de 24 brevets (1 sous contrats de licence). Tous les brevets sont en cours d'exploitation ou disposent de perspectives d'exploitation en cohérence avec leur valorisation à l'actif.

1.3 LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ET ENVIRONNEMENTALE

1.3.1 Les moyens industriels

MILLET INNOVATION dispose d'un **équipement industriel à maturité** : la plupart des phases de production pour les principales références produits ont été industrialisées.

Ces investissements ont permis d'optimiser les coûts de revient, étape indispensable à la rentabilité des exportations, d'élargir le champ des potentialités de production, et de disposer d'un savoir-faire industriel unique (machines spéciales développées en interne).

Ils permettent surtout à la société de disposer encore d'une marge de manœuvre en terme de capacité de production :

- en moyenne, le taux d'occupation machine s'établit à 29 % (maximum en pointe 58 %),
- la production est réalisée en 1x8, une équipe de production, en travail à la journée.

Il s'agit d'un levier indispensable pour envisager la poursuite de l'expansion géographique et la création de produits nouveaux.

En 2014, MILLET Innovation a décidé d'investir dans un nouvel équipement industriel lui donnant la maîtrise d'une **technologie d'enduction de silicone**. Un contrat de transfert de technologie a ainsi été signé avec un industriel français disposant d'un savoir-faire original. L'acquisition de ce procédé industriel, complémentaire de ceux déjà maîtrisés par MILLET innovation, permet de sécuriser les approvisionnements, d'intégrer un nouveau savoir-faire et l'outil industriel associé, et surtout d'élargir les briques technologiques disponibles pour la conception de nouveaux produits. L'équipement industriel, porté à l'actif pour 270 K€, est imputé en immobilisations en cours au 31/12/2014.

L'entrepôt de stockage en grande hauteur construit en 2012 est toujours adapté aux volumes traités, dans la mesure où la capacité de stockage avait été dimensionnée en relation avec les perspectives de l'entreprise. Nous avons constitué un stock de sécurité important car nous ne sommes pas confrontés pour l'essentiel de nos produits à une problématique de péremption et nous devons faire face à des variations saisonnières de l'activité significatives. Les niveaux ont été définis de façon à nous protéger d'éventuels décalages d'approvisionnement, à anticiper de brusques augmentations des volumes de ventes et à lisser annuellement l'activité de production.

1.3.2 La politique industrielle

MILLET INNOVATION consacre ses ressources aux activités industrielles à valeur ajoutée, et recourt ainsi à la sous-traitance pour les opérations qui ne touchent pas au cœur de ses technologies et savoir-faire. Parmi celles-ci, des compétences particulières sont à mettre en œuvre en matière de couture :

- pour maintenir un niveau élevé de qualité et de performances
 - pour prendre en charge des patronages complexes et intégrant de nouveaux matériaux,
- une capacité de confection adaptée a donc été intégrée dans le périmètre de l'entreprise.

La filialisation de l'activité de confection

L'intégration de cette activité de confection a fait sortir une partie significative de la capacité de confection du régime de la sous-traitance par des tiers non affiliés.

La filiale travaille à façon pour MILLET Innovation, en réalisant les opérations de couture et d'emballage, pour nous retourner des produits finis, prêts à la vente.

Après une première année 2013 de mise en place, l'année 2014 a vu se concrétiser les projets majeurs suivants :

- sur le plan des ressources humaines, nous avons finalisé l'amélioration des conditions de travail par l'installation dans des locaux modernes, sécurisés et climatisés. Des moyens de transport collectifs ont permis de faciliter l'accès à l'emploi. La politique salariale a été définie de façon à surcompenser l'augmentation du coût de la vie. MILLET Innovation s'attache donc à mettre en œuvre sur place une politique de gestion des ressources humaines propice au progrès et à l'épanouissement de chacun, et conforme aux principes déjà appliqués en France. Elle porte déjà ses fruits puisqu'elle a permis de recruter conformément aux besoins, et surtout de fidéliser le personnel en place pour capitaliser sur les compétences acquises.
- Sur le plan industriel, les équipements ont été élargis à un nouveau type de matériel de confection, permettant de compléter les compétences techniques de la filiale, et de répondre aux besoins spécifiques de la gamme EPITACT Sport. Conformément à nos principes, nous veillons à disposer sur place d'une réserve de capacité de production adaptée aux perspectives de l'activité.

L'exploitation de la filiale étant quasiment exclusivement consacrée à la confection et à l'emballage des produits EPITACT®, les perspectives sont strictement liées au niveau d'activité de MILLET Innovation.

Cette filialisation n'impacte pas les conditions économiques de nos activités à moyen terme.

Une activité de sous-traitance subsiste de manière à conserver ou à construire des lieux de compétence complémentaires permettant de faire face à d'éventuels besoins nouveaux en volume, de maintenir une sécurisation de nos approvisionnements et de faire travailler des ateliers protégés.

Le Recours à la sous-traitance

La sous-traitance de capacité est utilisée selon plusieurs axes :

- le tissage de liens forts et durables avec les sous-traitants pour les grandes séries, gages de qualité et d'écoute réciproques, et surtout de développement de compétences techniques croisées, chacun capitalisant sur les savoir-faire spécifiques développés par l'autre partie ;
- le recours aux ateliers protégés, structure d'accueil de travailleurs handicapés.

Le Choix des fournisseurs

La relation de proximité est privilégiée à chaque fois que cela est possible, comptant sur le « tissage » de relations partenariales avec nos fournisseurs, choisis pour la maîtrise de leur métier, leur technicité, et pour bénéficier de réactivité, d'adaptabilité, d'écoute relativement à la spécificité de certaines de nos demandes.

En 2014, 55,7 % des achats de production (Matières premières, Marchandises, Fournitures, et sous-traitance) ont été réalisés en France, et 5,1 % en Union Européenne.

1.3.3 La politique environnementale

Nous privilégions le développement de produits de qualité, « lavables et réutilisables », disposant d'une longue durée de vie. Cette démarche limite considérablement les déchets en comparaison avec des produits jetables dont le seul équilibre économique passe par les volumes.

Les installations industrielles de MILLET INNOVATION ne sont pas classées, ni considérées comme des activités polluantes au sens de la réglementation, par l'absence de rejets dans l'air, l'eau ou le sol affectant l'environnement.

La société n'a pas, pour le moment, engagé de démarche d'évaluation ou de certification en matière d'environnement. Une démarche de sensibilisation du personnel en termes de consommation de papier,

de gestion des déchets a été entreprise pour que l'impact environnemental des activités soit intégré dans les actes de gestion de l'entreprise.

Aucune provision ou garantie pour risque en matière d'environnement ne s'est avérée nécessaire au titre des activités.

La gestion des déchets

Une gestion de déchets a été mise en place avec un partenaire externe :

- pour la récupération des déchets cartons, triés par nos équipes,
- pour la valorisation des déchets bois,
- pour le traitement des déchets industriels (gels de polymère et huiles...).

Les dépenses de traitement des déchets s'élèvent pour l'exercice 2014 à 6,5 K€. (2013 à 5.2 K€.)

La consommation énergétique

Les outils industriels fonctionnent à l'électricité. Leur conception étant réalisée en interne, elle intègre la notion de consommation énergétique. Certains procédés de fabrication nécessitent une température élevée. Pour limiter les déperditions, les machines sont équipées d'une isolation thermique.

La société a investi dans la mise en place de bâches sur les sky-dômes de façon à limiter les efforts de climatisation en période de chaleurs.

Les services administratifs sont sensibilisés aux économies d'énergie, et des procédures internes permettent de gérer la mise en veille des appareils, notamment des ordinateurs, et le contrôle des éclairages des zones de circulation pendant les périodes de fermeture des bureaux.

La politique en matière de transport

Chaque fois que cela est possible, notamment dans le cadre des relations avec nos partenaires européens, les transports sont optimisés par une rotation mensuelle.

1.4 EVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES

1.4.1 Les effectifs

Les Effectifs en ETP se répartissent comme suit :

Catégorie		Ouvriers	Employés	Cadres	Sous total	VRP	Total
Hommes	31/12/2014	7,0	2,0	4,5	13,5	17,1	30,6
	31/12/2013	7,0	2,0	4,3	13,3	15,5	28,8
	31/12/2012	7,0	2,0	5,4	14,4	15,0	29,4
Femmes	31/12/2014	6,0	11,4	8,9	26,3	13,83	40,1
	31/12/2013	6,0	9,4	9,6	25,0	11,4	36,4
	31/12/2012	6,0	6,0	9,8	21,8	11,0	32,8
Total	31/12/2014	13,0	13,4	13,4	39,8	30,9	70,7
	31/12/2013	13,0	11,4	13,9	38,3	26,9	65,2
	31/12/2012	13,0	8,0	15,2	36,2	26,0	62,2

L'effectif salarié au 31/12 de l'exercice est constitué de la façon suivante :

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres	TOTAL	VRP	TOTAL
Hommes	7	2	6	15	20	35
Femmes	6	12	10	28	16	44
Total	13	14	16	43	36	79

1.4.2 Les mouvements de personnel

Les embauches en Contrat à Durée Indéterminée

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres	VRP
Hommes	0	0	0	5
Femmes	0	1	1	3
Total	0	1	1	8

Les embauches à durée indéterminée réalisées en 2014 sont des investissements humains initialisés par la société au regard de ses projets de développement. Elles porteront pour l'essentiel leurs effets à partir de 2015 :

- L'adaptation des ressources en marketing à la préparation de la mise sur le marché de nos innovations,
- Le recrutement de notre Directeur Scientifique et réglementaire,
- La création de la force commerciale destinée au développement du réseau sport en 2015.

Le recours aux Contrats à Durée Déterminée (CDD)

Le tableau ci-après indique le nombre de contrats CDD intervenus au cours de l'année, répartis par sexe et par catégories.

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres	VRP	Rempl. congé maternité / parental	Rempl. absence maladie	Nouveaux marchés / projets	Accroiss. d'activité
Hommes	0	0	0	0				
Femmes	0	3	0	1	3			1
Total	0	3	0	1	3	0	0	1

Sur l'année 2014, la durée d'un contrat à durée déterminée moyenne est environ **de 6,5 mois**.

Les départs

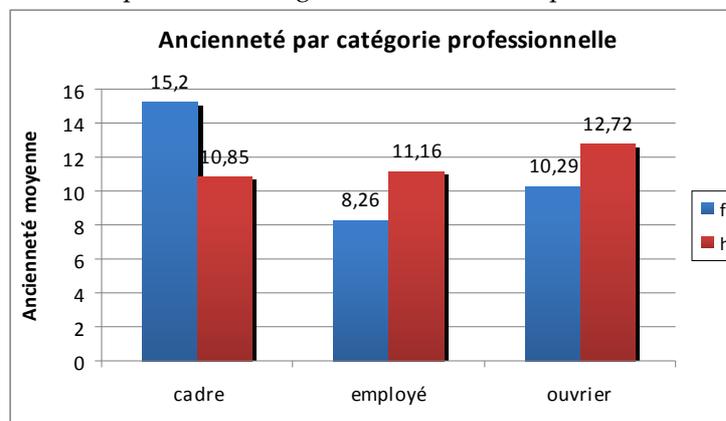
Les départs intervenus en 2014 se répartissent de la façon suivante :

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres	VRP	Total	Fin de contrat	Départ volontaire à la retraite	Démission
Hommes	0	0	0	1	1	0	0	2
Femmes	0	3	1	0	4	3	0	0
Total	0	3	1	1	5	3	0	2

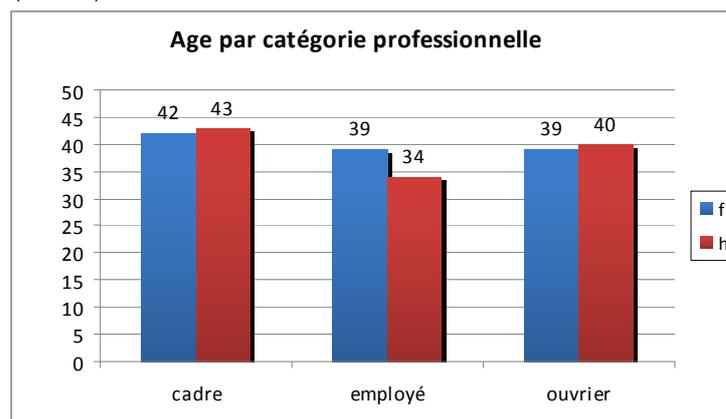
L'ancienneté des salariés

Signe de l'implication et de la fidélisation des salariés, la société bénéficie d'un turnover très faible. L'ancienneté moyenne est légèrement supérieure à 10 ans. En fidélisant ses ressources humaines, MILLET Innovation poursuit deux objectifs complémentaires :

- pour le salarié d'une part, il évolue dans ses fonctions et niveaux de responsabilité avec la croissance de l'entreprise, il gagne en autonomie et capacité d'initiative,
- pour la société d'autre part, le niveau d'implication, et de performance lié à ce parcours mené en commun lui permet de disposer d'une organisation efficace et pérenne.



Cette politique est d'autant plus importante que nous pouvons capitaliser sur des effectifs avec une moyenne d'âge basse (40 ans) :

**1.4.3 L'organisation du temps de travail**

Les salariés bénéficient d'un accord sur l'aménagement du temps de travail prévoyant l'attribution annuelle de

- de 19 jours de RTT pour les non-cadres,
- de 12 jours (en moyenne, variable selon les années) de RTT pour les cadres.

Tous les salariés de l'entreprise travaillent à la journée, aucun travail en équipe n'a été mis en place.

Aucune heure supplémentaire n'a été réalisée en 2014. En production, la priorité a été donnée à la polyvalence, la création d'emplois fixes et au lissage annuel de l'activité à chaque fois que cela était possible.

Le travail à temps partiel

Toutes les demandes de passage à temps partiel formulées pendant l'année ont été acceptées. Aucune demande de retour à temps plein n'a été formulée en 2014.

Au 31/12/2013, le travail à temps partiel est pratiqué de la façon suivante :

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres
Hommes	0	0	3
Femmes	0	8	3
Total	0	8	6

- Catégorie employé: 2 congés parentaux à temps partiel, et 6 contrats de travail à temps partiel,
- Catégorie cadre: 4 contrats de travail à temps partiel, 2 congés parentaux à temps partiel.

L'absentéisme :

Les arrêts maladie inférieurs à 1 mois représentent 231 heures au total - 7 salariés concernés (899 heures pour 16 salariés en 2013) :

- soit en moyenne sur l'effectif de salariés permanents : 0,7 jours d'absence par an et par salarié (vs 3 jours en 2013)
- soit 0.1 année-homme. (stable vs 2013).

Aucune absence n'est intervenue pour cause d'accident du travail ni maladie professionnelle en 2014.

En ce qui concerne les congés maternité et paternité, cela représente 232 jours-homme d'absence (331 en 2013).

1.4.4 L'action sociale : Prévoyance, formation, handicap

La prise en charges des Frais de soins de santé

Afin d'assurer le maintien d'une bonne couverture de tous les actes de santé des salariés, l'employeur a mis en place un régime commun à toutes les catégories de personnel permanent, et prend en charge la totalité de la cotisation (familiale). Pour un salarié qui travaille 12 mois, cela représente un complément de salaire annuel de 1 716 €.

Une couverture complémentaire frais de soins de santé a également été mise en place à compter du 1^{er} juillet 2014 à destination des VRP Multicartes, afin qu'ils puissent bénéficier d'une participation de l'employeur à cette garantie indispensable.

La Prévoyance

Une couverture Prévoyance collective (Décès, incapacité, invalidité et rente éducation) a été mise en place pour la protection des salariés. Commune à toutes les catégories de personnel permanent, elle est prise en charge à 20 % par les salariés, 80 % par l'employeur.

La Formation

MILLET Innovation a mis en place un plan de formation renforcé en 2014 afin de permettre aux salariés de compléter leurs compétences professionnelles, et de renforcer la cohésion inter-services par le partage de savoir-faire.

Intitulé de la formation	Durée (en jours)	dont Cadres	dont Non Cadres	dont vrp	dont Hommes	dont Femmes	Total
TRAITEMENT DE LA PAIE – DASU 2014 – adaptations	1	1				1	1
REALISER VOS MAILINGS	2			1		1	1
PERFECTIONNEMENT ANGLAIS	2,5	1			1		1
Renouvellement CACES	2		1		1		1
ERP : CREATION D'UNE NOUVELLE SOCIETE	1		1			1	1
COMPTABILITE / CONSOLIDATION	1		1			1	1
PERFECTIONNEMENT ANGLAIS	5.5	1			1		1
PHOTOSHOP	3	2	1			3	3
LES FONDAMENTAUX DU MANAGEMENT	3	1	3		3	1	4
Manipulation extincteur EPI et RIA	0,5	1	4		4	1	5
Mise à jour SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	1	1	5		1	5	6
PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE	2	0	5		4	1	5
EXCEL	2	0	4		3	1	4
BILAN DE COMPETENCE	3.5		1		1		1
TOTAL	30	8	26	1	19	16	35

Au titre de 2014 : 14 actions de formations pour un total de 356 heures ont donc été organisées et financées. Comme au cours des années précédentes, le budget consacré à la formation est supérieur au minimum légal de 1,60% de la Masse salariale

b- le DIF – droit individuel de formation

Les salariés sont informés individuellement et annuellement du droit à DIF acquis. Certaines des sessions de formation mentionnées ci-dessus ont été organisées par la société pour permettre aux salariés de bénéficier du dispositif « DIF ». Ainsi 28 demandes individuelles ont été traitées.

L'action en faveur de l'emploi de travailleurs handicapés

Notre obligation légale d'emploi de travailleur handicapé – établie à 6 unités- est remplie en totalité, par l'emploi direct et par les partenariats avec des CAT/ESAT (dans la limite de 50% de l'obligation).

Les œuvres sociales

Le budget alloué au Comité d'Entreprise au titre des œuvres sociales est le suivant :

- Budget de fonctionnement 0 € - le Comité d'entreprise a décidé de renoncer à ce budget en l'absence de dépenses, l'ensemble des structures étant mise à disposition à titre gratuit par l'employeur ;
- Budget social 24 240 €, soit 1 % de la masse salariale brute.

Outre le versement d'accompagnements financiers liés à des évènements familiaux, le comité d'entreprise convie les salariés à 2 manifestations par an.

1.4.5 Hygiène, Sécurité et Conditions de travail

Le CHSCT est composé de 3 membres, 1 représentant maîtrise et cadres, 2 représentants non cadres
Le CHSCT s'est réuni 3 fois en 2014.

Hygiène

MILLET INNOVATION a renouvelé les tenues de travail pour les salariés soumis à des contraintes d'usure et de salissure particulières : les équipes de production, emballage et préparation des commandes.

Sécurité et conditions de travail

La mise à jour permanente du document unique d'évaluation des risques permet à l'entreprise de travailler en étroite collaboration avec le CHSCT, d'identifier les situations nécessitant un plan d'action, et de suivre leur mise en œuvre.

Les locaux sont visités trimestriellement par le CHSCT afin d'identifier les facteurs de risques, et d'échanger avec le personnel.

Le CHSCT échange de façon permanente sur les changements dans les conditions de travail, environnementales ou techniques.

1.4.6 Rémunérations et Politique salariale**Evolution des salaires en 2014**

		Evolution moyenne des salaires	
		2014 vs 2013	2015 vs 2014
Cadre	Femme	2,77%	6,86%
	Homme	2,01%	2,30%
Total cadres		2,46%	5,03%
Non cadre	Femme	4,59%	3,89%
	Homme	4,46%	4,03%
Total non cadres		4,55%	3,94%
Total		3,78%	4,34%

Le salaire minimum d'accueil des salariés en contrat à durée indéterminé a été fixé 5 % au dessus du SMIC. Tous les salariés en CDI employés à ce jour sont au dessus de ce seuil.

Participation des salariés aux résultats

Un accord de participation est en vigueur depuis 2005. Il est repris la formule légale de calcul de la Réserve Spéciale de Participation. La participation est répartie de façon égalitaire entre les salariés, au prorata des temps de présence effective de chacun au cours de l'exercice concerné.

Pour répondre à l'institution par la Loi d'une prime de partage de profits, dite « prime dividendes », un accord d'entreprise a été signé mettant en place un supplément de participation (Cf supra 1.1.6).

Ces accords ont permis d'attribuer les sommes suivantes aux salariés :

Au titre de l'exercice	RSP totale	Supplément de RSP	TOTAL DISTRIBUE
2013	203 623 €	36 652 €	240 275 €
2014	264 499 €	47 610 €	312 109 €

Epargne Salariale

Dans une logique de fidélisation de ses ressources humaines, et d'implication dans le développement et les enjeux de la société, MILLET INNOVATION a mis en place un Plan d'Epargne Entreprise, destiné à accueillir les placements de participation et l'épargne volontaire des salariés.

A compter d'octobre 2011, un PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collectif) a également été mis en place pour faciliter l'Epargne retraite. Désormais le PERCO peut recevoir le placement de jours de congés payés non pris, dans la limite de 5 jours par an. 10 salariés ont profité de cette possibilité en 2014, pour un placement de 49 jours. Pour le moment, l'aide de l'entreprise est limitée à la prise en charge des frais sur les sommes placées, et des frais de gestion du compte.

Actionnariat des salariés

La politique salariale de l'entreprise inclut à chaque fois que cela est possible une part immédiate de rémunération, et une rémunération patrimoniale, visant à impliquer les salariés dans le développement de MILLET INNOVATION sur le long terme.

En 2006, une première augmentation de capital réservée aux salariés avait été réalisée à l'occasion de l'augmentation de capital pour l'entrée sur le marché ALTERNEXT.

Cette opération avait permis d'attribuer aux salariés 21 780 actions, soit 1,16 % du capital.

Une deuxième opération a pu être menée en 2013. Les salariés ont souscrit à 3 127 actions, et bénéficié à titre d'abondement de l'attribution de 7493 actions gratuites, soit un total de 10 620 actions émises au profit des salariés, et placées sur le PEE.

Ces opérations placent **l'actionnariat salarié** via le Plan d'Épargne Entreprise à **1,60 % du capital**.

Une opération d'attribution gratuite d'actions a permis la création de 2007 à 2009 au total de 12 350 actions à destination des salariés et mandataires sociaux.

A l'occasion de la restructuration de la détention du capital intervenue en 2010, le capital du nouvel holding a été ouvert à des apports personnels de l'équipe de management de la société.

1.5 EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

La rentabilité de l'exploitation permet à la société de générer une capacité d'auto-financement significative, à 3 266 K€ (vs 3 293 K€ en 2013). Les disponibilités augmentent ainsi naturellement, donnant à MILLET Innovation des moyens de financement de son développement.

Par ailleurs, conformément à notre politique, les besoins de financement générés par les projets de développement d'activité sont en partie financés par l'emprunt bancaire.

Comme évoqué ci-avant, la stratégie de lancement de la gamme EPITACT Sport a été finalisée au cours de l'année 2014 faisant émerger des besoins de financement préalables au démarrage commercial effectif en 2015 :

- des investissements incorporels:
 - o relatifs aux activités d'innovation (Frais de Recherche-développement, Frais de dépôts de brevets...),
 - o relatifs aux outils commerciaux : construction de l'image et de la charte graphique EPITACT Sport®, réalisation d'un film publicitaire pour diffusion télévisuelle et internet, initialisation de la création d'un nouveau site internet marchand EPITACT Sport,
- des investissements corporels: le projet de transfert de technologie relatif à un savoir-faire d'enduction silicone et à son équipement industriel est motivé par la gamme EPITACT Sport,
- un besoin de fonds de roulement induit par la création des stocks initiaux (matières premières, fournitures commerciales et produits finis) de produits de la gamme, afin de disposer des stocks de sécurité cohérents avec les objectifs de vente avant le démarrage des actions de communication.

Ces investissements ont été financés par trois crédits à moyen terme (5 ans) d'un montant total de 1 500 K€, libéré en deux tranches cohérentes avec le rythme de constitution des besoins, et remboursable à compter de mars 2015. La première tranche d'un montant de 1 089 K€ a été libérée en Juillet 2014, le solde en février 2015.

Les flux de la période bénéficient en outre des remboursements de prêt effectués par la filiale au cours de l'exercice, pour un montant total de 672 K€. Au 31/12/2014, le solde de ce prêt s'élève à 122 K€, et ne présente aucun risque.

Les disponibilités à fin d'année ressortent à 5 135 K€, avec une variation positive de 1 625 K€, et un niveau d'endettement à 3 082 K€, soit 29,3 % des capitaux propres.

A fin d'année, la trésorerie nette d'endettement moyen terme s'établit à + 2 053 K€.

Aucun encours d'escompte sur effets clients n'est à relever au 31/12/2014. La situation de trésorerie ayant été excédentaire tout au long de l'exercice, les lignes de mobilisation d'effets de commerce n'ont pas été utilisées.

1.6 EVENEMENTS DE LA VIE JURIDIQUE

Une procédure judiciaire est en cours au 31/12/2014 suite à la survenance d'un litige commercial en 2013. Pour rappel, le principe de prudence a conduit à provisionner le risque au niveau maximum encouru par MILLET Innovation, à savoir 400 000 € dans les comptes de l'exercice 2013. Cette provision a été maintenue, même si la légitimité de la position de la société dans ce dossier ne semble pas devoir être mise en cause.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu au cours de la période.

2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE ET PERSPECTIVES

2.1 EVOLUTION ET PERSPECTIVES DE L'ACTIVITE

EPITACT Sport® :

Comme évoqué, MILLET Innovation aborde en 2015 une nouvelle étape majeure de son développement : l'entreprise commence la commercialisation en Pharmacies et en Magasins de sport spécialisés d'une gamme d'orthopédie et de protection du sportif sous le label EPITACT® SPORT (7 produits à ce jour).

Cette gamme valorise l'ensemble du patrimoine technologique construit ces dernières années dans des produits de confort et de maintien spécifiquement adaptés à la pratique du sport. Elle s'articule autour d'une genouillère de maintien rotulien, extra fine et extra légère (60g) intégrant un tendon rotulien en silicone breveté EPITHELIUM FLEX®. Ces innovations ont été développées conformément à nos principes directeurs de différenciation, de valeur ajoutée technique et de protection industrielle.

Après des premières implantations marginales réalisées en France à partir de septembre 2014, la montée en puissance est attendue en 2015. Elle sera soutenue par des campagnes de communication intensives en presse (généraliste et spécialisée), télévision et évènementiels de nature à asseoir le plus rapidement possible la notoriété nécessaire à la dynamique des ventes.

Le nouveau site internet marchand epitactsport.com a été finalisé et ouvert à la vente le 10 mars 2015, l'ensemble de nos gammes sera présenté sur ce nouveau site dès Juillet 2015.

Le lancement d'EPITACT® SPORT est prévu dans nos marchés européens entre la fin du semestre et le début de l'année 2016.

Les premiers témoignages de clients sont très positifs, et laissent présager d'un bon accueil des produits par l'utilisateur. Les données du premier trimestre ne donnent cependant pas de recul suffisant pour une révision de ces perspectives, les campagnes de communication ayant démarré au mois de mars. Seules les données du premier semestre seront révélatrices des potentialités de la gamme.

Globalement, pour 2015, l'activité devrait ainsi atteindre 22 M€, avec une rentabilité nette proche de 2,3 M€ (10 % du C.A.).

2.2 EVENEMENTS DE LA VIE JURIDIQUE

Aucun évènement significatif autre que ceux en cours au 31/12/2014 n'est à relever.

2.3 EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

La seconde tranche du crédit moyen terme de financement du développement dans le sport a été libérée, pour un montant de 411 K€.

Un financement du contrat de transfert de technologie est en cours de mise en place.

Aucune autre évolution majeure de la situation financière n'est prévue à ce jour.

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Les informations financières historiques sélectionnées par la Société et figurant ci-dessous sont tirées de ses comptes historiques sur 12 mois arrêtés au 31 décembre de chaque année.

En Keuros	31/12/14		31/12/13		31/12/12	
	montant	% CA	montant	% CA	montant	% CA
Chiffre d'affaires	20 251		18 836		17 349	
Résultat d'exploitation	4 152	20,5%	3 938	20,9%	2 883	17%
Résultat courant	4 085	20,2%	3 862	20,5%	2 806	16%
Résultat Exceptionnel	-147	-0,7%	-272	-1,4%	-127	-1%
Résultat net	2501	12,4%	2380	12,6%	1702	10%
Capitaux propres	10 515	51,9%	9 516	50,5%	8 924	51%
Trésorerie dispo (1)	5 135	25,4%	3 510	18,6%	3 236	19%
Endettement	3 082	29,3%	2 785	29,3%	3 099	35% /KP
Trésorerie nette (2)	2 053		726		136	

(1) Disponibilités + VMP

(2) Trésorerie disponible - endettement

4 FACTEURS DE RISQUES

Il n'y a pas de domaine dans lequel la société ait identifié un risque particulier, l'analyse des risques appelle les quelques commentaires suivants.

4.1 RISQUE CLIENTS

Compte tenu de la variété de ses réseaux de distribution, et surtout de la typologie de la relation mise en place avec chacun de ses partenaires majeurs, MILLET INNOVATION ne connaît pas de dépendance commerciale vis-à-vis de ses clients.

En terme de risque de non-recouvrement :

- les pharmacies présentent un risque très étalé, avec un montant moyen de facturation relativement faible. Elles sont soumises à une procédure automatisée de prélèvement par LCR pour plus de 80 % d'entre elles, à laquelle s'ajoute une procédure de relance intégrée à l'ERP ;
- Les distributeurs en France sont de grands comptes disposant d'une qualité de signature notoire ;
- La plupart des clients à l'export sont couverts par un contrat d'assurance recouvrement souscrit auprès de la Coface (quotité garantie allant de 60 % à 90 %). La solidité financière des partenaires commerciaux choisis pour le développement en Pharmacie dans les pays européens est surveillée de façon permanente, et la qualité des relations partenariales avec chacun d'eux permet de disposer d'une bonne visibilité et d'échanges constants sur leur situation financière, leur capacité à financer l'accroissement du BFR induit par l'évolution rapide des ventes. Les procédures internes en place nous permettent donc de maîtriser le risque de non-recouvrement.

4.2 RISQUE DE DEPENDANCE DES FOURNISSEURS/PARTENAIRES

Les relations avec les fournisseurs clés sont consolidées par des accords d'exclusivité et/ou confortées par l'identification de fournisseurs de substitution. A chaque fois que cela est possible, nous nous inscrivons dans une relation partenariale, qui permet à chacun de disposer d'une visibilité suffisante et prospective, de nature à consolider la relation, et à anticiper d'éventuelles problématiques d'interdépendance.

Nos produits font par ailleurs l'objet d'une protection industrielle offensive.

4.3 GESTION DE LA CROISSANCE

La société a anticipé

- la mise à niveau de sa capacité de production,
- la mise en place d'un système de gestion global,
- la structuration des ressources humaines nécessaires à la pérennité des actes de gestion permettant de gérer la croissance de manière harmonieuse,
- le financement de l'accroissement du BFR.

La filialisation de l'activité de confection a été conduite de façon à disposer là aussi de l'assurance que les capacités de production peuvent s'adapter en permanence, et avec fluidité à l'évolution des activités de MILLET Innovation.

La société dispose par ailleurs d'une importante capacité d'endettement pour le financement de sa croissance.

4.4 RISQUE LIE AUX STOCKS

Le risque d'obsolescence ou de péremption est limité à quelques références très peu significatives, notamment dans le domaine des cosmétiques. Cet élément fait l'objet d'un suivi précis et permanent, qui permet de constater le risque dès son apparition, via les dépréciations de stock adéquates.

La sécurisation des approvisionnements a conduit à constituer des stocks de sécurité à toutes les étapes du cycle de production. Ces stocks sont en partie répartis géographiquement et/ou isolés dans des locaux équipés pour éviter la concentration de risques tels que les incendies.

4.5 RISQUE LIE A LA SAISONNALITE DE L'ACTIVITE

L'activité de la société est marquée par une saisonnalité basse pendant les mois d'été et le mois de décembre qui ne présente pas de risque intrinsèque. Les effets en sont anticipés sur le plan de la gestion interne par un lissage annuel de la production, une polyvalence des équipes opérationnelles et une adaptation des effectifs en période haute si nécessaire.

4.6 RISQUE DE CHANGE

La Société n'est pas exposée de manière significative au risque de change.

Le développement de l'activité en Francs suisses (CHF) a conduit à ouvrir un compte en devise, permettant de gérer les encaissements et décaissements.

Les fluctuations de la devise n'ont pas eu un impact significatif en 2014 (+ 1,6 K€), notre position est globalement à la vente de CHF.

Si la Société était amenée à développer de manière significative son activité vers des clients dont la devise de paiement n'est pas l'euro, elle prendrait toutes les dispositions nécessaires.

4.7 RISQUE DE TAUX

La société n'a pas souscrit d'emprunts à taux variable.

La société n'utilise pas d'instruments financiers ou de placement de trésorerie qui la mettrait en situation de risque sur le capital. Les placements de trésorerie de l'exercice ont été effectués en Dépôt à terme, sur des durées variant d'un mois à 60 mois, garantissant le rendement à échéance.

4.8 RISQUES JURIDIQUES

Il n'existe aucun risque connu à ce jour lié à la protection industrielle de nos innovations. La société assure une veille concurrentielle pour être en situation de se défendre contre des actes de contrefaçon ou de concurrence déloyale.

4.9 RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT

Il n'existe aucun risque connu à ce jour lié à l'environnement.

Les installations industrielles ne sont soumises à aucune réglementation particulière en matière de rejets dans l'air ou l'eau de substances toxiques ou dangereuses, de déchets ou de CO². La société ne manipule pas de substances dangereuses.

4.10 RISQUES LIES AUX SYSTEMES ET A L'INFRASTRUCTURE

La totalité des systèmes et des infrastructures fait l'objet d'actualisation en temps réel, garantissant la meilleure performance possible.

L'infrastructure réseau est régulièrement actualisée, et fait l'objet d'un contrat de maintenance avec une société extérieure garantissant l'adéquation et la pérennité du système. Une procédure de sauvegarde des données garantit la capacité de reconstitution des informations en cas d'incident.

Son système d'information (NAVISION) intégré entre toutes les activités de l'entreprise, de l'entrée de la matière première à la sortie des produits et leur facturation, a été choisi parmi les majors de la profession.

4.11 RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION

L'entreprise commercialise des produits assujettis aux réglementations :

- des dispositifs médicaux de classe 1,
- des cosmétiques.

Toutes les dispositions sont prises pour s'y conformer (tests cliniques, correspondant matériau-vigilance désigné auprès de l'ANSM, dossiers de marquage CE).

4.12 ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES

La Société a mis en oeuvre une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés. Elle révisé annuellement ces couvertures de manière à les garder en adéquation avec les risques potentiels. Un audit des risques est réalisé périodiquement par les experts de l'assureur, de manière à disposer d'une analyse externe sur nos installations.



PARTIE II

AUTRES INFORMATIONS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2014

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

en euros	2010 n-4	2011 n-3	2012 n-2	2013 n-1	2014 n
Capital en fin d'exercice					
capital social	947 580	947 580	947 580	952 890	952 890
Nbre d'actions	1 895 160	1 895 160	1 895 160	1 905 780	1 905 780
Nbre d'actions à dividendes prioritaires	0	0	0	0	0
capitaux propres	7 774 533	8 112 935	8 923 705	9 516 342	10 515 173
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT (en euros)	15 561 839	16 158 337	17 349 304	18 836 468	20 250 704
<i>dont export</i>	7 404 500	8 339 400	8 357 061	9 313 031	10 254 464
<i>Croissance du Chiffre d'affaires</i>	24%	4%	7%	9%	8%
résultat avant impôt, dotations aux amortissements et provisions	2 863 724	2 973 522	3 288 048	4 174 566	4 390 773
impôt sur les bénéfices	654 964	722 828	861 772	1 077 699	1 261 591
crédit d'impôt	124 494	104 267	104 574	152 271	201 765
participation des salariés	162 555	210 599	218 979	240 275	312 109
résultat net après impôt	1 302 447	1 473 291	1 702 418	2 379 857	2 501 253
résultat distribué	170 564	1 134 889	926 419	1 818 450	1 504 452
Résultat par action					
résultat après impôts, participations, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,15	1,13	1,22	1,58	1,58
résultat net après impôt	0,69	0,78	0,90	1,25	1,31
dividende attribué à chaque action	0,09	0,60	0,49	0,95	0,79
Personnel					
Effectif moyen de l'exercice : salariés permanents	35,8	36,5	36,2	38,3	39,8
<i>emplois créés</i>	-0,92	0,72	-0,3	2,1	1,5
Effectif moyen de l'exercice : VRP Multicartes	24,3	25,2	26,0	26,9	30,9
Masse salariale brute de l'exercice	1 604 593	1 673 125	1 870 287	2 123 437	2 414 185
croiss. MSB	2%	4%	12%	14%	14%
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (charges sociales, Prévoyance, œuvres sociales...)	589 920	640 668	763 499	834 580	942 616

5.2 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2 012	2 013	2 014
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net	1 702 418	2 379 857	2 501 253
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
- dotations et reprises sur amort. et provisions	825 780	822 513	762 583
- plus value de cession, nettes d'impôt	39 591	90 856	2 316
Marge brute d'autofinancement	2 567 789	3 293 226	3 266 152
Variation du BFR lié à l'activité	159 897	-267 418	-66 883
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 727 686	3 025 808	3 199 269
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Investissements	-2 783 088	-693 121	-473 231
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	66 793	45 949	106 063
Variation du BFR lié aux flux d'investissements			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 716 294	-647 171	-367 168
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Prélèvement sur les réserves	-926 419	-1 818 450	-1 504 452
Augmentation de capital		29 394	0
Emission d'emprunts et aides ou avances remboursables	1 514 000	117 000	1 089 000
Remboursements d'emprunts	-560 232	-548 917	-642 555
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	27 350	-2 220 973	-1 058 007
Variation de trésorerie	38 742	157 663	1 774 095
Variation des disponibilités au bilan			
Trésorerie d'ouverture	3 164 806	3 203 548	3 361 211
Trésorerie de clôture	3 203 548	3 361 211	5 135 306

5.3 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Montants indiqués en Euros n° colonne	Capital (1)	Capitaux propres (2)	% capital détenu au début de l'exercice (3)	Valeur comptable des titres		% capital détenu à la fin de l'exercice (3)	Prêt et avances consenties (6)	Cautions et avals (7)
				brute (4)	nette (5)			
Filiale (détenue à plus de 50 %)								
MI Confection Sarl, Tunisie	99 761	1 405 597	99,995%	99 756	99 756	99,995%	123 068	0

Chiffres clés de l'exercice clos le (en K€)	31/12/2013	31/12/2014	Evolution
Chiffre d'affaires HT	1 974,5	2 069,8	4,8%
Résultat d'exploitation	647,1	721,0	11,4%
Résultat net	610,3	695,5	14,0%
Capitaux propres	710,1	1 405,6	97,9%
Endettement	799,4	123,1	-84,6%
Effectif annuel moyen	164,0	188,0	14,6%
Dividendes encaissés par MILLET INNOVATION	0,0	0,0	ns

5.4 DEPENSES DITES SOMPTUAIRES – APPLICATION DE L'ARTICLE 39-4 DU CGI

En application de l'article 39-4 du CGI, les dépenses non déductibles fiscalement et comprises dans les comptes de l'exercice 2013 sont les suivantes :

- la fraction non déductible des loyers des voitures particulières pour un montant de 11,2 K€.

L'impôt supporté à raison de ces charges s'élève ainsi à 3,7 K€.

5.5 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les informations intégrées au présent rapport sont établies conformément à la recommandation AMF et à la recommandation AFEP/MEDEF d'octobre 2008.

Aucune rémunération différée, ni aucun régime de retraite supplémentaire ne sont prévus au profit des membres du Conseil de Surveillance et dirigeants de la Société.

La société n'a émis aucun titre ou option ou instrument financier quelconque donnant accès au capital.

Outre les jetons de présence décidés par l'assemblée des actionnaires, aucune rémunération n'a été versée aux membres du Conseil de Surveillance par Millet Innovation.

Les rémunérations des mandataires sociaux de Millet Innovation versées par la holding d'animation, Holding Managers et Millet SAS (HMM), ne concernent pas la rétribution du mandat social mais des fonctions, salariées ou non, exercées dans la holding, au bénéfice de Millet Innovation :

- depuis le 1^{er} Juillet 2010, Damien MILLET est rémunéré par la Holding Managers et Millet, et mis à disposition de MILLET Innovation en vertu de la convention d'assistance signée entre les deux sociétés ;
- Damien MILLET est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail avec MILLET Innovation au titre de ses activités opérationnelles de management de la Recherche et Développement. Il est à ce titre soumis pour la propriété industrielle aux règles applicables aux salariés.

	Salaires bruts	avantage en nature	part variable	Total	Participation	Intéressement	Jetons de présence
Rémunérations versées aux mandataires sociaux de Millet Innovation par la société							
Membres du Directoire	19,3	0,0	0,0	19,3	0,0	0,0	0,0
Rémunérations versées aux mandataires sociaux de Millet Innovation par la holding HMM							
Membres du Directoire	155,2	6,8	57,0	219,0	0,0	0,0	0,0

Remunerations versees a ses mandataires sociaux par la Société	2013	2014
Jean-Claude MILLET	21,3	17,0
Pierre MARTIN	1,5	1,5
Jean-Marie RIFFARD	1,5	1,5
<i>Membres du Conseil de Surveillance</i>	24,3	20,0
Rém. versées aux mand. sociaux de Millet Innovation par la holding HMM	2013	2014
Jean-Claude MILLET	0,0	0,0
Pierre MARTIN	0,0	0,0
Jean-Marie RIFFARD	0,0	0,0
<i>Membres du Conseil de Surveillance</i>	0,0	0,0

5.6 COMPOSITION DES ORGANES DIRIGEANTS

Le tableau ci-après indique la composition du Conseil de Surveillance et du Directoire de la Société à la date du présent document ainsi que les principales informations relatives aux mandataires sociaux.

CONSEIL DE SURVEILLANCE	Fonction	Date de première nomination	Date de fin de mandat	Nb d'actions détenues à la date du 31/12/14 (Détenion directe / Détenion indirecte)
Jean-Claude MILLET	Président du Conseil de Surveillance	16/03/1998	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	259 708 (1 / 259 707)
Pierre MARTIN	Vice-Président	16/03/1998	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	96 716 (30 / 96 686)
Jean-Marie RIFFARD	Membre du Conseil de Surveillance	16/03/1998	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	85 320 (30 / 85 290)
DIRECTOIRE	Fonction	Date de première nomination	Date de fin de mandat	Nb d'actions détenues à la date du 31/12/14
Damien MILLET	Président du Directoire	09/12/2002	25/11/2016	440 110 (4500 / 435 610)
Valérie CHOPINET	Membre du Directoire	19/12/2006	25/11/2016	43 048 (2000 / 41 048)

Tous les actionnaires significatifs sont représentés au conseil de surveillance de MILLET INNOVATION ou à l'assemblée de la SAS HMM qui la contrôle.

5.7 LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Nom	Autres mandats	Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années	Autres fonctions principales exercées actuellement
Jean-Claude MILLET	OEROE SARL – gérant HEPHAISTOS SARL - gérant Gérant de SCI	EIDOS SA – Président du Conseil de Surveillance	Néant
Pierre MARTIN	CORIMA SA – Président du Conseil de Surveillance	EIDOS SA – Vice-Président du Conseil de Surveillance CORIMA Technologies SA - Administrateur	Néant
Jean-Marie RIFFARD	CORIMA SA – Membre du Conseil de Surveillance	CORIMA Technologies SA – Administrateur	Néant
Damien MILLET	HOLDING MANAGERS ET MILLET – Président de la SAS	EIDOS SA – Président du Directoire	Néant
Valérie CHOPINET	néant	EIDOS SA – Membre du Directoire	Néant

La société EIDOS SA a été dissoute sans liquidation à effet au 31/12/2010 par Transmission Universelle de Patrimoine à la SAS HOLDING MANAGERS ET MILLET, son actionnaire unique.

5.8 ACTIONNARIAT SALARIE

En 2006, une augmentation de capital réservée aux salariés a été réalisée à l'occasion de l'augmentation de capital pour l'entrée sur le marché ALTERNEXT.

Cette opération avait permis d'attribuer aux salariés 21 780 actions, soit 1.16 % du capital.

Une opération d'attribution gratuite d'action a permis la création au total de 12 350 actions à destination des salariés et mandataires sociaux.

Une augmentation de capital réservée aux salariés a été menée en 2013, un total de 10 620 actions a été émis au profit des salariés, elles ont été placées sur le PEE.

Ces opérations placent l'actionnariat salarié via le Plan d'Epargne Entreprise à 1.60 % du capital.

5.9 ACTIONNARIAT

L'évolution de l'actionnariat de la société au cours des 3 dernières années s'établit de la façon suivante :

Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social	2012	2013	2014
HEPHAISTOS Sarl	6,1%	2,4%	2,9%
HOLDING MANAGERS ET MILLET SAS - Holding d'animation	62,9%	72,0%	73,9%

5.10 DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS (LOI LME)

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 alinéa 1.1 du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition à la clôture de l'exercice du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

	au 31/12/2013	au 31/12/2014
0-30 jours	707 K€	930 K€
30-60 jours	300 K€	370 K€
60 – 90 jours	299 K€	110 K€
Plus de 90 jours	399 K€	170 K€

N.B : les dettes à plus de 90 jours concernent les dettes sur immobilisations.

5.11 TABLEAU DE SUIVI DES DELEGATIONS DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Les délégations de pouvoir au Directoire qui ont pu être décidées par l'Assemblée des actionnaires au cours des années antérieures ont été utilisées de la façon suivante :

Autorisation/Délégation	Caractéristiques	Utilisation et part résiduelle
<u>Délégation de pouvoir au Directoire</u> Délibération de l'assemblée générale du 24 juin 2013 en vue d'une Augmentation de capital réservée aux salariés	Montant maximum : 8 000 € en nominal – 16 000 actions nouvelles Durée : 26 mois à compter du 24 juin 2013	Montant utilisé par voie d'augmentation de capital réservée aux salariés : 3 127 actions nouvelles émises sur souscription en numéraire en date du 23/10/2013 7 493 actions gratuites émises en date du 23/10/2013 à titre d'abondement Part résiduelle : 5 380 actions nouvelles

5.12 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES – REPARTITION ET AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Historique de la distribution de dividende au cours des 3 exercices précédents : les dividendes indiqués sont ceux qui ont été versés en n+1 au titre des résultats des exercices mentionnés

Exercice clos le 31/12/11	926 418.50 €
Exercice clos le 31/12/12	1 818 450.24 €
Exercice clos le 31/12/13	1 504 451.51 €

Les versements de dividendes intervenus au titre des exercices 2011 à 2013 ont été déclarés éligibles à l'abattement fiscal de 40%.

En application de l'article L.232-7 du code de commerce, il est fait mention de la répartition et de l'affectation des sommes distribuables :

Postes de réserves inscrites au bilan	Total des réserves	Réserves indisponibles par nature	contrepartie des actions propres	Réserves distribuables	Bénéfice de l'exercice
Prime d'émission	3 784 996			3 784 996	
Réserve légale	118 360	118 360			
Réserves réglementées	62 606		62 606		
Report à nouveau bénéficiaire	3 056 431			3 056 431	
Total	7 022 393	118 360	62 606	6 841 427	2 501 253
Montant des frais non amortis					
Frais d'établissement				494 587	
Frais de recherche et de développement				1 032 309	
Total des frais non amortis				1 526 896	
Bénéfice distribuable				7 815 783	



PARTIE III

RAPPORT RELATIF AUX OPERATIONS SUR TITRES

6 OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES

Déclaration des opérations réalisées sur les titres de la société
établie conformément à l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier

alinéa de l'article L621,18,2 du code monétaire et financier	Identification du déclarant			instrument financier	nature de l'opération acquisition / Cession/ souscription/ Echange	Detail de l'opération			
	Nom et prénom	fonctions exercées au sein de la société	personne liée, nom, prénom et fonction exercée			date	lieu	prix unitaire	montant total
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	04/04/2014	Paris (Euronext)	15,20	11 460,80
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	cession	07/04/2014	Paris (Euronext)	15,20	15,20
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	08/04/2014	Paris (Euronext)	15,20	13 680,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	08/04/2014	Paris (Euronext)	15,20	3 724,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	10/04/2014	Paris (Euronext)	15,20	20 216,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	11/04/2014	Paris (Euronext)	15,20	8 664,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	24/04/2014	Paris (Euronext)	15,75	78 750,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	12/05/2014	Paris (Euronext)	16,10	28 980,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	31/12/2014	Paris (Euronext)	19,00	1 767,00
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	10/04/2014	Paris (Euronext)	15,20	15 200,00
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	24/04/2014	Paris (Euronext)	15,75	157 500,00
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	24/04/2014	Paris (Euronext)	15,19	13 807,71
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	08/05/2014	Paris (Euronext)	15,99	12 520,95
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	12/05/2014	Paris (Euronext)	16,01	27 468,01
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	19/05/2014	Paris (Euronext)	16,05	25 769,48
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	26/05/2014	Paris (Euronext)	16,10	1 932,00
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	03/06/2014	Paris (Euronext)	16,75	22 704,38
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	26/06/2014	Paris (Euronext)	16,85	488,65
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	03/07/2014	Paris (Euronext)	17,75	186 375,65
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	18/07/2014	Paris (Euronext)	17,75	710,00
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	03/10/2014	Paris (Euronext)	17,34	13 317,12
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	13/10/2014	Paris (Euronext)	17,12	24 224,80
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	17/10/2014	Paris (Euronext)	16,75	42 042,50
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	21/10/2014	Paris (Euronext)	16,47	13 538,34
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	24/10/2014	Paris (Euronext)	16,59	14 267,40
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	31/10/2014	Paris (Euronext)	17,50	3 500,00
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	10/12/2014	Paris (Euronext)	18,20	6 550,92
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	16/12/2014	Paris (Euronext)	18,46	12 000,30
c	HOLDING MANAGERS ET MILLET		personne morale liée à M. Damien Millet, Président du directoire	action	acquisition	22/12/2014	Paris (Euronext)	18,44	13 181,50
c	OEROE		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	10/10/2014	Paris (Euronext)	17,50	1 102,50
c	OEROE		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	16/10/2014	Paris (Euronext)	17,50	8 522,50

7 TABLEAU DE SUIVI DES OPERATIONS DE RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES TITRES

Par délibération en date du 25 juin 2010, l'assemblée générale des actionnaires avait autorisé le Directoire à acquérir ou faire acquérir des actions de la société dans les conditions suivantes :

1. Montant maximum consacré au programme de rachat : 150 000 euros
2. Prix maximum des actions : 15 euros par actions
3. quotité maximum : 10 % des actions composant le capital de la société
4. Durée de validité de l'autorisation : 18 mois, renouvelée par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 11 juin 2012, puis par l'assemblée des actionnaires du 24 juin 2013.

Conformément aux termes du règlement AMF, le Directoire rend compte au présent rapport de l'utilisation de la délégation.

Sur délibération du Directoire, en date du 21 juillet 2010 :

1. l'intermédiaire choisi pour assurer l'animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité est la société ARKEON Finance,
2. les moyens suivants ont été initialement affectés au programme de rachat : 70 000 euros, dont 50 000 environ en actions, et 20 000 euros en espèces.

Les opérations intervenues dans le cadre du contrat de liquidité sont déclarées mensuellement à l'AMF, et la déclaration est mise à disposition sur le site internet de la société.

Date du début du programme de rachat de titres		01/11/2010
Nombre de titres composant le capital de l'émetteur au début du programme		1 895 160
Capital autodétenu de manière directe et indirecte au début du programme	en titres	7 500
	en %	0,40%
Solde précédent (dernier rapport) :	31/12/2013	1 024
Nombre de titres achetés sur la période :		1 620
Nombre de titres vendus sur la période :		1 233
Nombre de titres transférés sur la période :		0
Nombre de titres annulés sur la période :		0
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants		0
Solde à la date du présent rapport :	31/12/2014	1 411
Nombre de titres achetés depuis le début du programme :		15 484
Nombre de titres vendus depuis le début du programme :		21 573
Nombre de titres transférés depuis le début du programme :		0
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois :		0
Valeur comptable du portefeuille		18 867 €
Valeur de marché du portefeuille		26 394 €
Liquidités mises à disposition de l'intermédiaire financier pour les besoins du contrat		
au début du programme		19 225 €
Solde précédent (dernier rapport) :	31/12/2013	67 642 €
Solde à la date d'établissement du rapport	31/12/2014	0 €

Constatant que le titre était régulièrement coté, et que les opérations menées dans le cadre du programme de rachat étaient limitées, **le Directoire a décidé de mettre un terme au programme de rachat en cours avec effet au 31/03/2014.**

Néanmoins, il a été jugé prudent de disposer de la faculté d'enclencher à nouveau un programme de rachat si les évolutions de la cotation du titre le justifient. Lors de sa réunion du 20 juin 2014, l'assemblée des actionnaires a donc renouvelé une autorisation d'ouvrir un programme de rachat, dans les conditions suivantes :

1. Montant maximum consacré au programme de rachat : 150 000 euros
2. Prix maximum des actions : 20 euros par actions
3. quotité maximum : 10 % des actions composant le capital de la société
4. Durée de validité de l'autorisation : 18 mois.

A la date du présent rapport, cette autorisation n'a pas été mise en œuvre.

8 OPERATIONS REALISEES AU TITRE DU DISPOSITIF DES « ACTIONS GRATUITES »

L'assemblée des actionnaires avait accordé une délégation de pouvoir au Directoire pour la mise en œuvre de ce dispositif. Au cours de l'exercice 2006, 11 400 actions ont été attribuées à des membres du personnel et mandataires sociaux. Au cours de l'exercice 2007, 950 actions ont été attribuées à des membres du personnel.

Le plan d'attribution, conforme aux dispositions légales en vigueur, prévoit une période d'acquisition de 2 ans à compter de la date de la décision d'attribution, et une période de conservation de 3 ans.

La délégation de pouvoir au Directoire est caduque, aucune autre opération que celles mentionnées ci-dessus n'interviendra.

9 ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Le capital de MILLET INNOVATION est réparti au 31/12/2014 de la façon suivante :

HMM, Holding Managers et Millet SAS, holding de transmission familiale et managériale détenue majoritairement par la famille MILLET	73.91 %
Actionnaires historiques	13.69 %
Salariés et dirigeants en détention directe au nominatif	0.71 %
Salariés par l'intermédiaire du Plan d'Epargne Entreprise	1.60 %
Autres actionnaires pers. Physique, au nominatif	0.92 %
Flottant	9.10 %
Auto-détention (contrat de liquidité)	0.07 %

Les actionnaires dits « historiques » sont pour l'essentiel les ressortissants des deux groupes familiaux fondateurs. Ils sont liés au holding HMM par un pacte d'associé régissant les conditions de cession de leurs titres.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord en place dont la mise en oeuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

Une délégation a été accordée par l'assemblée générale des actionnaires en date du 25 juin 2010 sur un programme de rachat d'actions de nature à permettre à Millet Innovation d'assurer l'animation du marché et/ou à acheter des actions en vue de les attribuer à ses salariés et/ou mandataires sociaux. Ce programme est détaillé dans la partie 7 du présent rapport.

Aucune restriction statutaire n'a été apportée à l'exercice des droits de vote.



PARTIE IV

DECLARATION

Nous soussignés

Damien MILLET, Président du Directoire,

Valérie CHOPINET, membre du Directoire

Déclarons,

Qu'à notre connaissance et après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les comptes annuels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'émetteur, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles ils sont confrontés.

Fait à Loriol sur Drôme,

Monsieur Damien MILLET
Président du Directoire

Madame Valérie CHOPINET
Membre du Directoire